

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 1er avril 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-5-6-4

Service consulté

**C233, C251 ET C751
GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes de la Largue, de la Région de Guebwiller et de la Porte d'Alsace, et de Mulhouse Alsace Agglomération, le Département est sollicité pour :*

- *le recyclage de pneus agricoles,*
- *l'acquisition de désherbeurs à flamme,*
- *la plantation de haies et la mise en place de prairies fleuries à Richwiller,*
- *la plantation d'un verger communal à Chavannes-sur-l'Etang.*

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 7.535 €.

GERPLAN de la communauté de communes de la Largue

Recyclage de pneus agricoles

La communauté de communes de la Largue souhaite dans le cadre de la préfiguration de son GERPLAN organiser une opération de recyclage de pneus agricoles sur son territoire.

Le montant éligible de cette action étant de 6.970 €, l'aide départementale serait de 2.788 € (taux d'aide de 40%) qui seront prélevés au programme C751, chapitre 65, fonction 738, nature 65734.

GERPLAN de la communauté de communes de la Région de Guebwiller

Acquisition de désherbeurs thermiques

La communauté de communes de la Région de Guebwiller souhaite dans le cadre de la préfiguration de son GERPLAN acquérir deux désherbeurs à flamme afin de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et respecter ainsi les préconisations de son plan de désherbage.

Le montant éligible de cette action étant de 976 €, l'aide départementale serait de 293 € (taux d'aide de 30% au même titre que l'Agence de l'eau Rhin Meuse), qui seront prélevés au programme C251, chapitre 204, fonction 74, nature 20414.

GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération

Plantation de haies et mise en place de prairies fleuries

Afin d'atténuer l'impact visuel inesthétique de bâtiments en périphérie urbaine et de constituer un corridor biologique pour la petite faune, la commune de Richwiller souhaite planter des haies champêtres et mettre en place des prairies fleuries.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant éligible de cette action étant de 8.136 €, l'aide départementale serait de 3.254 € (taux d'aide de 40%) qui seront prélevés au programme C251, chapitre 204, fonction 74, nature 20414.

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte d'Alsace

Plantation d'un verger communal

La commune de Chavannes-sur-l'Etang souhaite réhabiliter une parcelle laissée en jachère en verger communal.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de la Porte d'Alsace, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 24 février 2009.

Le montant éligible de cette action étant de 3.000 €, l'aide départementale serait de 1.200 € (taux d'aide de 40%) qui seront prélevés au C233, chapitre 204, fonction 74, nature 20414.



Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- une opération de recyclage de pneus agricoles au bénéfice de la communauté de communes de la Largue pour un montant de 2.788 € (montant éligible de 6.970 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au programme C751, chapitre 65, fonction 738, nature 65734,
- l'acquisition de deux désherbeurs à flamme au bénéfice de la communauté de communes de la Région de Guebwiller pour un montant de 293 € (montant éligible de 976 €, taux d'intervention de 30%), les crédits nécessaires étant imputés au programme C251, chapitre 204, fonction 74, nature 20414,
- la plantation de haies champêtres et la mise en place de prairies fleuries au bénéfice de la commune de Richwiller pour un montant de 3.254 € (montant éligible de 8.136 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au programme C251, chapitre 204, fonction 74, nature 20414,
- la création d'un verger communal au bénéfice de la commune de Chavannes-sur-l'Etang pour un montant de 1.200 € (montant éligible de 3.000 €, taux d'intervention

de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au programme C233, chapitre 204, fonction 74, nature 20414.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 01 AVRIL 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03754	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LARGUE Collecte des pneumatiques usagés	2 788,00
Total		2 788,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 01 AVRIL 2010

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03750	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER Acquisition de désherbeurs à flamme	976,00	30%	293,00
GPL03780	RICHWILLER Opération prairies fleuries et plantation de haies champêtres à Richwiller	0,00		3 254,00
			Total	3 547,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 01 AVRIL 2010

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03597	CHAVANNES-SUR-L'ETANG Plantation d'un verger champêtre	3 000,00	40%	1 200,00
			Total	1 200,00